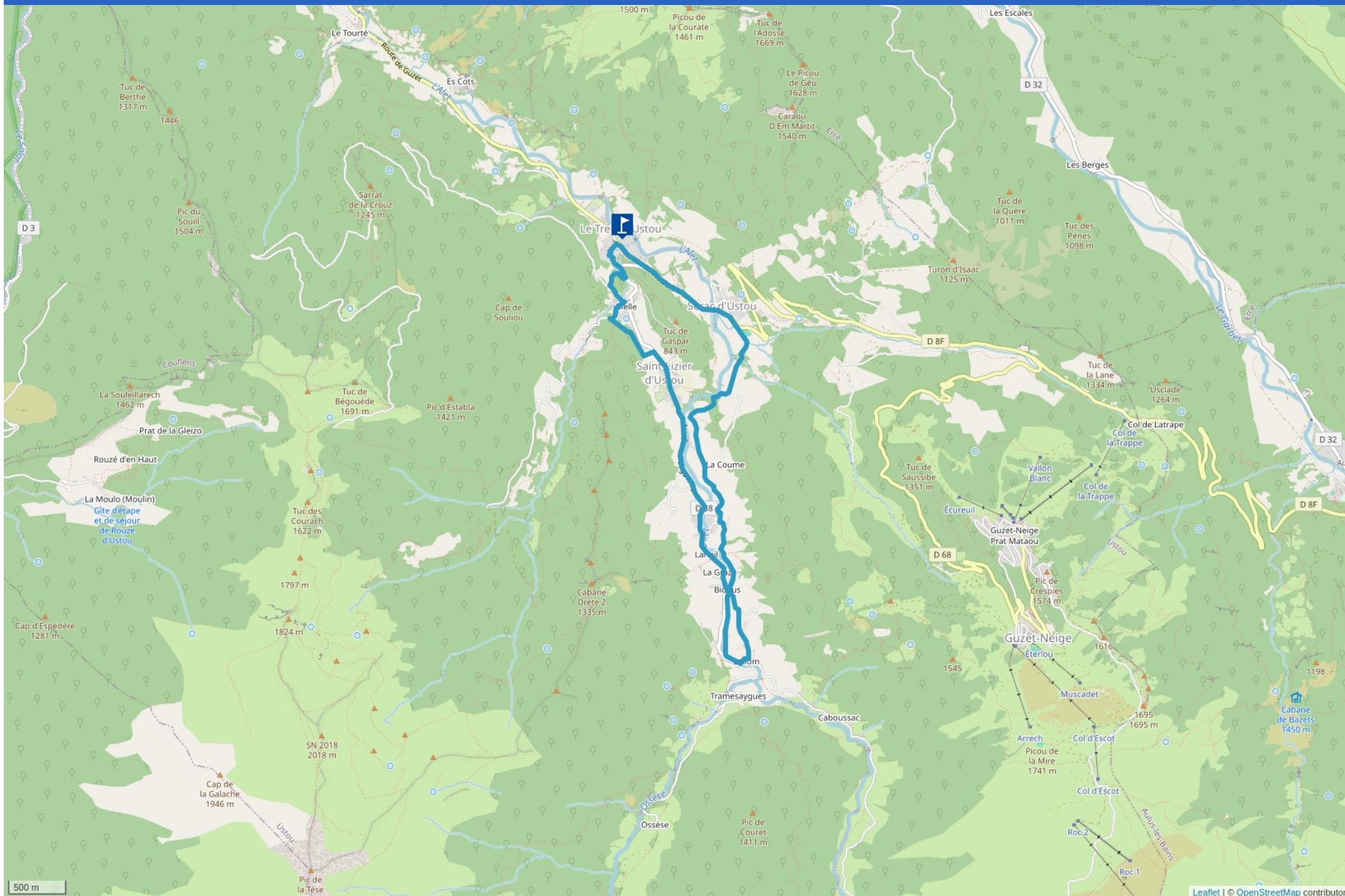


# LE TOUR DES VILLAGES



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

[www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labelisation-des-itineraires-pr](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labelisation-des-itineraires-pr)



Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

# Le tour des villages

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" [www.cirkwi.com/circuit/664898](http://www.cirkwi.com/circuit/664898)



Départ : Parking de la salle Barbieri Trein d'Ustou - 09140 USTOU

9.26 km



2h50

Facile

maxi 779 m

190 m

mini 677 m

190 m

En famille, allez à la découverte du patrimoine de la vallée d'Ustou, visite complète des hameaux

## TOPO/PAS À PAS

- 1/ Remonter dans le village, traverser le ruisseau continuer la montée jusqu'au cimetière, emprunter la route sur 100 m 0h00 -
- 2/ franchir le ruisseau en prenant la piste forestière à droite 0.10 - la suivre sur 200 m. et tourner à gauche sur un petit sentier ; dans le village de Bielle franchir à nouveau le ruisseau et monter à droite jusqu'à
- 3/ piste forestière 0h20 - l'emprunter à gauche jusqu'à revenir sur la
- 4/ route départementale 0h30 -

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

[www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr)

- tourner à droite vers le village de St-Lizier, le traverser entièrement
- 5/ à la sortie tourner à gauche pour traverser le vieux pont d'Oques (suivre la direction Gîte de Bidous) puis 0h40 -
- 6/ à droite après le pont et 100 m. plus loin, 0h40 -
- 7/ tourner encore à droite, suivre le GR tout le long traverser le hameau du Pouech 0h45 - à sa sortie tourner à gauche sur la route puis à droite pour prendre un nouveau sentier
- 8/ bifurcation du GR, continuez tout droit jusqu'à 1h05 -
- 9/ Bidous : restez rive droite et prenez le chemin empierré jusqu'au 1h10 -
- 10/ hameau de Stillon 1h25 - le traversez en allant vers la fontaine puis descendre à droite vers le torrent jusqu'au pont sans le franchir et suivre le sentier en bordure du torrent tout droit jusqu'au retour à
- 11/ Bidous 1h40 - traversez le pont et suivre la route jusqu'au « Pont d'Oques »
- 12/ retraversez le pont d'Oques mais à la sortie 2h05 -
- 13/ obliquer à gauche pour suivre le sentier bordé de murettes en granit (attention VTT ralentir : portions rocheuses) puis à partir de la centrale électrique un chemin carrossable jusqu'à la route départementale 2h05 -
- 14/ l'emprunter à gauche vers le 2h25 -
- 15/ hameau de Sérac 2h25 - continuez la route pour retrouver votre point de départ
- 16/ Fin 2h45 -

## PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/01 au 01/12.

Sous réserve de conditions d'enneigement.

## NATURE DU TERRAIN

Terre

Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)

## RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

TPP 25 IGN 20480T Aulus les Bains -Mont Valier

## CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : [contact@tourisme-couserans-pyrenees.com](mailto:contact@tourisme-couserans-pyrenees.com)

Site web : <https://www.tourisme-couserans-pyrenees.com/>

## COMPLÉMENTS D'ACCUEIL



Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

